

Des prisons moins surpeuplées

La récente visite du Garde des Sceaux, Madame Lebranchu, à la prison Jacques Cartier de Rennes, a de nouveau attiré l'attention sur l'état des centres pénitentiaires. On a pu constater le délabrement de cette prison, mais combien d'autres sont encore dans un si mauvais état ? Comment peut-on penser qu'un tel environnement puisse contribuer à l'amélioration de la mentalité des prisonniers ? Pourtant, les quelques aménagements réalisés dans cette prison de Rennes, pour le service médical ou la salle informatique des jeunes détenus, démontrent que l'on peut obtenir d'excellents résultats. La vétusté, la saleté, la mauvaise organisation de trop nombreuses prisons est inacceptable pour le détenu mais aussi, bien sûr, pour les surveillants et pour tous les personnels pénitentiaires.

Cependant, les choses semblent commencer à bouger. Ainsi, depuis la loi sur la présomption d'innocence, le nombre des détentions provisoires a considérablement diminué : au cours du premier trimestre 2000, 7 600 personnes avaient été placées en détention provisoire ; moins de 5 500 l'ont été au cours du premier trimestre 2001, soit environ 4 000 de moins d'une année sur l'autre. La preuve a été ainsi administrée qu'une dérive existait avant la loi, qui contribuait à la surpopulation des prisons et aux conditions inadmissibles humainement, de certaines détentions. Des magistrats ont expliqué ces dernières années que la mise en prison était le seul moyen de pression dont ils disposaient pour obtenir des aveux. Aujourd'hui, semble-t-il, on oserait moins recourir à la mise en détention dans ce but. C'est un des résultats positifs obtenus par la nouvelle loi grâce à l'intervention du juge des libertés et de la détention. Cette réforme ne plaît pas à tout le monde. Certains y voient le début du déclin du pouvoir des juges d'instruction...

Quoi qu'il en soit, la nouvelle loi a déjà des effets positifs, en tout cas sur le surpeuplement des prisons. Il ne faudrait pas pour autant se contenter de cela et négliger le considérable travail qu'il reste à accomplir pour la rénovation indispensable des centres de détention.

FRANÇOIS RÉGIS HUTIN.

Cet Américain est en sursis

Richard Rossi vit depuis 17 ans dans le couloir des condamnés à mort.

Depuis sa "tombe de béton" aux Etats-Unis, Richard Rossi, 53 ans, condamné à mort, est parvenu à publier un livre (1). « Chaque moment de la journée est conçu et contrôlé par la prison », nous confie-t-il dans une interview exceptionnelle réalisée par courrier. Il "vit" dans le couloir de la mort de la prison de Florence, en Arizona, depuis plus de 17 années.

Richard, comment se déroulent vos journées en prison ?

- Sans fenêtre et sans lumière naturelle, chaque jour, chaque heure est semblable. Si je n'avais pas de montre, je ne pourrais me situer dans le temps. Il y a des jours meilleurs que d'autres quand je sais que les gardiens se tiendront à distance et ne viendront pas envahir ma cellule pour la fouiller de fond en comble, alors que nous disposons de fort peu d'effets personnels. Le meilleur moment de la journée se situe aux alentours de 19 h 30 lors de la distribution du courrier. C'est ma fenêtre sur le monde libre. Et je suis l'homme le plus démuné qui soit lorsqu'une journée s'achève sans courrier.

Pensez-vous que ce qu'on vous fait subir relève aussi du crime ?

- Un crime mérite d'être puni. Mais il existe des niveaux de punition qui outrepassent de loin ce qui est permis. Ici, nous n'avons pratiquement aucun droit. Nous ne voyons aucun autre être humain à part le personnel pénitentiaire lorsqu'il nous sort de notre cellule, trois fois une heure par semaine. Nous survivons dans un état d'isolement sensoriel permanent. Dans nos cellules, une veilleuse est allumée 24 heures sur 24. Elle est trop faible pour lire, mais elle permet aux gardiens de nous surveiller. Cela fait partie d'un processus permanent de conditionnement et de destruction de l'individu, assorti de punitions et d'humiliations...

Est-ce la peine de mort contre laquelle vous vous battez ou la façon dont on vous fait "vivre" quotidiennement ?

- Les deux sont indissociables. En premier, je combats la peine de mort. C'est, aujourd'hui, le plus grand crime contre l'humanité. Mais on ne peut lutter contre pareille barbarie tout seul. Les Etats-Unis sont parvenus à laver le cerveau des citoyens en leur faisant croire que les criminels devaient être exterminés. Laisser entendre que le travail de deuil vis-à-vis d'une personne assassinée ne pourra s'accomplir qu'avec l'exécution de l'assassin est une immense duperie.

Diriez-vous que vous êtes arrivé à vous pardonner ?

- Pas un jour ne s'écoule sans que je repense au crime que j'ai commis. Je suis rongé par le remords. Mais aujourd'hui je me sens en paix parce que j'ai travaillé sur moi-même et me suis construit. J'ai réussi à nouer des relations avec l'extérieur. Et j'ai pu trouver des gens qui ac-



Richard Rossi, un Américain condamné à mort, attend son exécution depuis 17 ans. Cette photo a été prise dans la bibliothèque de sa prison.

ceptaient sans a priori un meurtrier dans leur vie. Je suis un être meilleur que je ne l'étais lorsque je vivais en liberté. Je me nourris de valeurs humaines et les respecte profondément. Je pense être devenu un humaniste dans des conditions d'adversité inimaginables.

Si vous aviez eu de l'argent, en seriez-vous là aujourd'hui ?

- Aux Etats-Unis, les personnes riches ne sont jamais condamnées à mort. Elles peuvent se payer de très coûteux et remarquables avocats qui savent comment négocier avec le système judiciaire.

Pensez-vous désormais que tout est joué pour vous ?

- A l'heure actuelle, je me dirige vers le tout dernier appel. Si j'ai le moindre espoir d'une possible survie, c'est dans cette action auprès d'une des Cours d'appel les plus libérales qui soit... Je n'ai peut-être plus que 18 mois devant moi... Si cette Cour veut bien m'aider, ce délai sera rallongé.

Comment faites-vous pour tenir ?

- Il faut avoir un caractère fort et, surtout, posséder une détermination à survivre ancrée au plus profond de soi. Les deux premières années sont les plus dures et nous pensons tous au suicide. Avec le temps qui passe, on considère la futilité d'un tel acte. Si l'Etat veut vous tuer avec tant d'acharnement, ce n'est pas la peine de lui faciliter la tâche !

Aujourd'hui, vous sentez-vous prêt à mourir ?

- Oui, si vous comparez la fin d'une vie avec les derniers jours d'un être atteint d'une maladie incurable voyant la mort se rapprocher. Je me dois d'accepter la réalité. Les conditions de « vie » en prison aux Etats-Unis poussent certains condamnés à mort à se porter « volontaires » : ils abandonnent tout appel pour hâter leur exécution. L'idée de mort devient un réconfort. Quand le temps file et que votre corps

comme votre esprit en ont assez, la mort est acceptable. Mais à la différence des autres, un condamné à mort finit par connaître de façon certaine son échéance. Il sait quand les lumières vont s'éteindre.

Propos recueillis par Pierre FRONT.

(1) Dans son livre *Dix-sept ans dans le couloir de la mort*, paru aux Editions Fayard. (125 F, 300 pages), préfacé par Robert Badinter.

En 1983, sous l'emprise de la drogue, Rossi a tué un homme et blessé une femme. Pour en savoir plus, consultez le site web qui a été réalisé pour Richard Rossi : www.geocities.com/richie_rossi

Un congrès mondial

De nombreuses associations sont mobilisées contre la peine de mort dans le monde et aux Etats-Unis en particulier. « Ensemble contre la peine de mort » organisera du 21 au 23 juin à Strasbourg, le premier congrès mondial contre la peine de mort. Renseignements : ECPM, 5, rue Primatice, 75013 Paris ou sur Internet : www.ecart-type.com

Le complice de McVeigh veut un nouveau procès

Terry Nichols, condamné à la prison à vie, en 1998, pour sa complicité dans l'attentat d'Oklahoma City va demander à la Cour suprême l'ouverture d'un nouveau procès. Son avocat parle de « nouvelles informations » après avoir consulté des documents fournis par le FBI, concernant cet attentat qui avait fait 168 morts en 1995. Par ailleurs, le ministre américain de la Justice a décidé de repousser au 11 juin l'exécution de Timothy McVeigh, prévue le 18 mai. Le FBI avait omis de transmettre à la défense 200 documents liés à l'enquête.

dimanche **ouest** **france**

Journal en 4 cahiers : actualités, familles, le guide, sports

Directeur délégué
Jacques Hardoin

Rédacteur en chef délégué
Yvon Lechevestrier

Éditeur : Société Ouest-France
S.A au capital de 300 000 Euros
(1 967 871 Francs)

Principale associée
Société d'investissements
et de participations

Président directeur général,
directeur de la publication
François Régis Hutin

Rédacteur en chef
Didier Pillet

N° de commission paritaire
0402 1 78497

N° d'ISSN : 1285-7688

Adresse : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9
Téléphone : 02 99 32 67 26,
téléfax 730 965,
télécopie : 02 99 32 62 63,
e-mail : dimanche@ouest-france.fr

Publicité : Précrom
16, avenue Henri-Fréville,
35200 Rennes
Téléphone : 02 99 26 45 45

Diffusion-ventes
Téléphone : 02 99 32 60 00